



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 19 Décembre 2012

Date de la convocation 12 Décembre 2012	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle de réunion – Centre Aquatique Intercommunal CLERMONT L'HERAULT
<p>PRÉSENTS : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, M.MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M.BORE Jacques, M.SEGURA René, M.MALBEC Sylvain CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, M.CERET Hugues CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, M.BARON Bernard, Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth, M.SERRADJ Ahmed, M.RUIZ Salvador, FONTES : M.BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, M.SAN MARTIN Bernard LIAUSSON : M.BETZ Bruno, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal, MERIFONS : M.VIALA Daniel MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.DRUART Davis, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme PAULHAN : M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.QUEROL Jean François, M.LEBREAU Jean-Jacques, M.MERCET Pierre, M.BAUDOT Bernard, PERET : M.BILHAC Christian, M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, VALMASCLE : Mlle VALENTINI Martine VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric</p>		<p>PROCURATIONS :</p> <p>M. FAVIER Marc à M.MALBEC Sylvain Mme FLOUROU Jocelyne à M.LACROIX Jean-Claude M.MARTINEZ Antoine à M.LIEB François M.BAISSE Robert à M.BRUN Olivier M.OLLIER Pierre à M.VIALA Daniel M.VALENTINI Gérald à Mlle VALENTINI Martine</p>

Objet : Office de tourisme - Produits d'accueil, de visite et produits touristiques - Fixation des tarifs 2013.

Monsieur SATGER informe les membres du conseil communautaire qu'après avis favorable du conseil d'exploitation réuni le 31 octobre 2012, il est proposé aux membres du conseil de maintenir les tarifs des visites et guides conçus et vendus respectivement par l'Office de Tourisme qui seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2013 selon les conditions ci-dessous :

<p>Accusé de réception en préfecture 034-243400355-20121220-2012-12-19-22-DE Date de télétransmission : 21/12/2012 Date de réception préfecture : 21/12/2012</p>

Visites guidées du Clermontais
Tarifs Groupes

NOMBRE DE PARTICIPANTS	TARIFS
Groupe jusqu'à 20 personnes	Forfait : 50€
Groupe de 21 à 50 personnes	Forfait : 100€
Scolaires et étudiants (max 50 personnes) hors Clermontais	Forfait : 60€
Gratuité : chauffeur, accompagnateur	
Dimanche et jours fériés	Majoration journalière de 15€
Groupe jusqu'à 20 personnes majoré (visite guidée plus accompagnement)	Forfait : 70€
Groupe de 21 à 50 personnes majoré (visite guidée plus accompagnement)	Forfait : 150€

Gratuité aux Maisons de Retraite et scolaires tous confondus du territoire du Clermontais.
Les visites de groupe se feraient toute l'année sur demande sauf en juillet et août.

Visites du Clermontais
Tarifs Individuels

Tarifs individuels (groupe de 5 adultes minimum):

Adultes : 4€

Enfants de 6 à 12 ans : 3€

Enfants de moins de 6 ans : gratuit

Etudiants et sans emplois : 3€

Tarifs pour une visite thématique :

Adultes : 8€

Enfants à partir de 12 ans : 4€

Enfants de moins de 12 ans : gratuit

Etudiants et sans emplois : 4€

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur SATGER, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE les tarifs des visites et guides conçus et vendus respectivement par l'Office de Tourisme qui seront applicables à compter du 1er janvier 2013 selon les conditions énoncées ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,

 

Alain CAZORLA.



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 19 Décembre 2012

Date de la convocation 12 Décembre 2012	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle de réunion – Centre Aquatique Intercommunal CLERMONT L'HERAULT
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, M.MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M.BORE Jacques, M.SEGURA René, M.MALBEC Sylvain CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, M.CERET Hugues CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, M.BARON Bernard, Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth, M.SERRADJ Ahmed, M.RUIZ Salvador, FONTES : M.BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, M.SAN MARTIN Bernard LIAUSSON : M.BETZ Bruno, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal, MERIFONS : M.VIALA Daniel MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.DRUART Davis, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme PAULHAN : M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.QUEROL Jean François, M.LEBREAU Jean-Jacques, M.MERCET Pierre, M.BAUDOT Bernard, PERET : M.BILHAC Christian, M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, VALMASCLE : Mlle VALENTINI Martine VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M. FAVIER Marc à M.MALBEC Sylvain Mme FLOUROU Jocelyne à M.LACROIX Jean-Claude M.MARTINEZ Antoine à M.LIEB François M.BAISSE Robert à M.BRUN Olivier M.OLLIER Pierre à M.VIALA Daniel M.VALENTINI Gérald à Mlle VALENTINI Martine</p>

Objet : Office de tourisme - Produits d'accueil, de visite et produits touristiques - Fixation des tarifs 2013.

Monsieur SATGER informe les membres du conseil communautaire qu'après avis favorable du conseil d'exploitation réuni le 31 octobre 2012, il est proposé aux membres du conseil de maintenir les tarifs des visites et guides conçus et vendus respectivement par l'Office de Tourisme qui seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2013 selon les conditions ci-dessous :

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20121220-2012-12-19-22-DE
Date de télétransmission : 21/12/2012
Date de réception préfecture : 21/12/2012

Visites guidées du Clermontais
Tarifs Groupes

NOMBRE DE PARTICIPANTS	TARIFS
Groupe jusqu'à 20 personnes	Forfait : 50€
Groupe de 21 à 50 personnes	Forfait : 100€
Scolaires et étudiants (max 50 personnes) hors Clermontais	Forfait : 60€
Gratuité : chauffeur, accompagnateur	
Dimanche et jours fériés	Majoration journalière de 15€
Groupe jusqu'à 20 personnes majoré (visite guidée plus accompagnement)	Forfait : 70€
Groupe de 21 à 50 personnes majoré (visite guidée plus accompagnement)	Forfait : 150€

Gratuité aux Maisons de Retraite et scolaires tous confondus du territoire du Clermontais.

Les visites de groupe se feraient toute l'année sur demande sauf en juillet et août.

Visites du Clermontais
Tarifs Individuels

Tarifs individuels (groupe de 5 adultes minimum):

Adultes : 4€

Enfants de 6 à 12 ans : 3€

Enfants de moins de 6 ans : gratuit

Etudiants et sans emplois : 3€

Tarifs pour une visite thématique :

Adultes : 8€

Enfants à partir de 12 ans : 4€

Enfants de moins de 12 ans : gratuit

Etudiants et sans emplois : 4€

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur SATGER, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE les tarifs des visites et guides conçus et vendus respectivement par l'Office de Tourisme qui seront applicables à compter du 1er janvier 2013 selon les conditions énoncées ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.